

N°935

du 26
JULLET
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 Lomé accueille un forum des pays francophones
Six jours pour déterminer et préciser le leadership féminin en Afrique

P3 A la réception des documents de synthèse de l'atelier du HCRRUN sur les réformes

Faure s'en félicite



Faure Gnassingbé, Président de la République (Photo Archives)

P4 Résultats de la 8ème session ordinaire du FAGACE à Lomé
6 projets à financer et des nominations

P2 Festival
Veilles théâtrales de Baguida du 1er au 9 août

P3 De l'APG au HCRRUN, en passant par la CVJR

Le recadrage de Mgr Barrigah sur les réformes

P4 Pour le compte du mois d'avril

Un léger repli de la production industrielle au Togo

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Des patates martiennes bientôt dans nos assiettes !

Depuis quelques années, l'écologiste néerlandais Weger Wamelink et ses collègues font pousser des plantes dans un sol martien artificiel. Certaines se sont déjà avérées comestibles. Les chercheurs misent aujourd'hui sur un financement participatif pour vérifier que des pommes de terre cultivées pourraient elles aussi être mangées par des humains. Les mécènes pourraient ainsi bientôt déguster des patates martiennes.

Qui peut bien estimer la part d'influence des romans d'Arthur Clarke ou de Ray Bradbury sur les personnalités qui se sont récemment lancées dans des programmes de colonisation martienne ? Elon Musk, le fondateur de SpaceX, ou les promoteurs du projet Mars One ont-ils été inspirés par la fiction ? De même, qui peut dire quelles influences un film comme Seul sur Mars aura dans la décennie à venir ?

En tout cas, pour que ces projets réussissent, il faudrait d'abord que les colons puissent produire leur nourriture sur place, ce qui n'a rien d'évident. Dans l'idéal, pour qu'une base martienne soit vraiment autosuffisante et offre des conditions psychologiques permettant à des colons permanents de vivre sur Mars et de l'explorer, il faudrait probablement construire sur place l'équivalent de Biosphère 2.

Pour tester la faisabilité d'une sorte d'agriculture martienne, l'écologiste Weger Wamelink, de la Wageningen University, aux Pays-Bas, a tenté de faire pousser plusieurs plantes, dont des tomates et de la salade (notamment du cresson) dans un sol martien reconstitué sur Terre. C'est la Nasa qui en a fourni la recette à partir de ce que l'on sait de la composition du sol de Mars.

Le rover Curiosity a en effet montré de fortes ressemblances entre le sol martien et celui provenant de l'altération des basaltes à Hawaï. Ce dernier a donc servi de base à la fabrication d'un sol martien artificiel. Parallèlement, le chercheur et ses collègues étudient les mêmes plantes dans un sol lunaire reconstitué et font des comparaisons avec les sols terrestres. Les expériences sont en cours depuis quelques années et ont donné des résultats satisfaisants.

Des plantes toxiques à cause des métaux lourds et des alcaloïdes ?

Faire pousser des plantes est une chose mais s'assurer que celles-ci sont bien comestibles en est une autre. En effet, a priori, rien ne prouve que ces plantes ne vont pas se charger en composés chimiques qui, bien que non toxiques pour elles, auraient un effet néfaste sur le métabolisme d'Homo sapiens. Ainsi, de 2013 à 2015, Weger Wamelink a d'abord réussi à faire pousser notamment, en plus des tomates et des petits pois, des radis et du seigle. Puis, il a répété l'expérience en enrichissant les sols martiens et lunaires synthétiques avec les restes de plantes non consommées ainsi qu'avec des fèces humaines, exactement comme dans le film Seul sur Mars, qui a pour héros un astronaute joué par Matt Damon.

Restait à tester le contenu en métaux lourds de ces plantes. Il faut savoir en effet que les régolithes lunaires et martiens en contiennent qui peuvent être toxiques pour l'Homme en cas d'ingestion en trop grandes quantités, comme le plomb, l'arsenic et le cadmium.

Un communiqué de la Wageningen University veut faire savoir que les niveaux de métaux lourds ne font peser aucun risque à la consommation humaine, au moins pour les tomates, les petits pois, les radis et le seigle. Parfois, ces niveaux sont même plus bas que ceux mesurés lors d'expériences de contrôle dans des sols terrestres !

Il reste encore dix autres variétés de plantes à tester (épinards, haricots verts, etc.), et pas seulement au niveau des métaux lourds mais aussi en ce qui concerne leur contenu en vitamines, flavonoïdes et alcaloïdes. Les crédits manquant - malheureusement -, les chercheurs ont décidé de lancer une campagne sur la toile pour lever des fonds, comme c'est souvent le cas de nos jours. En cas de succès, certains des donateurs auront le droit de déguster des patates ayant poussé sur le sol martien synthétique, ce qui serait un clin d'œil évident à Seul sur Mars.

Resteraient quand même à faire des tests directement sur la Planète rouge (ne serait-ce que parce que la gravité y est faible), avant de savoir si les colons martiens pourront véritablement se transformer en fermiers.

Veilles théâtrales de Baguida du 1er au 9 août

A en croire la Maison des Artistes (MdA) de Baguida, le Festival des Veilles théâtrales aura lieu du 1er au 9 août prochain. En prélude à ce festival, la Compagnie des 3C, une des compagnies porteuse de la renaissance du théâtre togolais au début des années 2000, a tenu une présentation publique de l'étape de travail de "Ekatutu", pièce écrite et mise en scène par Rodrigue Yao Norman. Fondateur des 3C, Rodrigue Norman est l'un des dramaturges togolais de la nouvelle génération. La présentation a eu lieu samedi 23 juillet dernier à la MdA de Baguida.

"Ekatutu" est le résultat d'un processus de création qui a commencé il y a trois semaines et qui sera présenté dans un an, en première mondiale à l'ouverture des prochaines Veilles Théâtrales de Baguida.

Résumé de la pièce : Il y a une quarantaine d'années, un gendarme

avait tiré à bout portant sur le président et l'avait raté. Condamné à mort, l'homme fut gracié. Aujourd'hui, une ancienne journaliste nommée Marianna, est à la recherche de cet homme en qui le peuple voit désormais un presque héros, car il semble qu'après Jésus, aucun autre messie ne viendra. Elle trouve l'homme et lui propose de se présenter aux prochaines élections présidentielles, le président est au plus bas dans les sondages. Mais l'homme refuse. Fatigué sur des terres cultivables, il nourrit d'autres projets avec le jeune disciple qu'il a pris sous son aile.

Quels projets ? Qui est cette ancienne journaliste et comment toute cette équipe va-t-elle s'organiser autour du presque héros ?

La pièce "Ekatutu" est une libre



réflexion sur les fondements même de nos luttes à la fois politiques et existentielles. Il s'agit du premier volet d'un triptyque qui choisit de questionner le thème de la chute. "Comment nous avons chuté" tel est l'angle sous lequel, "Ekatutu" aborde la question. Le deuxième volet, quant à lui, l'abordera sous l'angle du "pourquoi nous avons

chuté" tandis que le cycle se clôturera avec une partie finale intitulée "quand nous nous relèverons".

Les comédiens Akofa Kougbéno, Roger Aikpo, Jean Toujo, Blaise Foli seront les principaux acteurs. On note la participation de l'humoriste Frédéric Gakpara.

Verbatim

L'attentat de Nice vu par les écrivains français

L'attentat terroriste qui a frappé Nice le 14 juillet, fête de l'indépendance de la France, et ayant entraîné la mort de 84 personnes, a suscité diverses réactions chez les écrivains français. En pleine période de montée des extrêmes, certains ont su trouver les mots idoines en dépit du choc, gardant malgré tout une certaine lucidité face à une situation qui aurait pu conduire la France au bord de l'implosion sociale.

JMGle Clézio, l'irréductible Niçois Nice, Jean-Marie Gustave Le Clézio y est né et y a grandi. Étudiant en lettres, c'est là qu'il écrit son premier roman, Le Procès-verbal, qui se déroule au bord de la Méditerranée dans une ville qui pourrait bien être Nice, et qui lui valut à 23 ans le prix Renaudot. Cinq décennies après, alors prix Nobel de littérature (2008), cet "enfant de Nice" exprime dans les pages du Point (article payant) paru ce jeudi, sa douleur, ses interrogations mais aussi ses souvenirs dans la ville aux toits orange. "Je suis né à Nice, j'y ai grandi. Il n'y a probablement aucun endroit au monde que je connaisse mieux." Dès les premières lignes, le ton est donné. De la prom, Le Clézio rappelle ensuite l'histoire de ces Anglais qui, pris de pitié par les Niçois, leur avaient échangé "chaque jour un panier de pain contre un panier de cailloux", probablement des galets qui "avaient servi à la construction d'un chemin le long de la mer, la Promenade des Anglais." Puis il évoque quelques personnalités, comme le poète Paul Valéry ou la peintre Marie Bashkirtseff, ayant vécu à Nice. Et le prix Nobel d'exprimer son chagrin, et sa colère : "Entant ces innocents, l'assassin a détruit, a sabré et meurtri ce qui nous attache : la vie ordinaire, avec ses menus plaisirs, ses historiettes amoureuses sur la plage de galets, ses jeux d'enfants aux cris stridents (...) Que soit maudit l'assassin qui a ouvert cette blessure dans cette ville."

Joann Sfar : "Jamais je n'ai eu autant honte de nos médias"

Joann Sfar était à Nice le soir du drame. Le lendemain, le dessinateur s'en est pris sur son compte Facebook aux médias dans le traitement qu'ils auraient réservé aux événements : "Je ne peux m'empêcher de penser que le traitement aurait été différent si le massacre avait eu lieu à Paris et pas à Nice. Jamais je n'ai eu autant honte de nos médias." Mais le romancier, auteur de L'Éternel, s'excuse d'avoir "refusé toutes les interviews (ce soir-là) car (il n'aurait) rien dit d'apaisé, de mesuré, ou d'utile". C'est sa paresse, raconte-t-il, qui l'a dissuadé d'aller voir le feu d'artifice ce soir-là avec son fils.

Max Gallo, sous le choc, rappelle à la "solidarité"

Interrogé sur les ondes de RTL quatre jours après l'attentat, l'écrivain niçois Max Gallo dit avoir été "ébahi, au sens d'une météorite" en apprenant la tragédie, et ne s'être pas encore débarrassé du choc : "Il est encore là et je revais des images de ma propre vie avec la guerre, la Libération, les conflits, et je retombe sur la réalité, ce crime (...) ce massacre prémédité". Le romancier, membre de l'Académie Française depuis 2007 et auteur de la tétralogie niçoise à grand succès La Baie des Anges (1976), exprime également l'"impossibilité" de se dire que "ça ne peut pas nous arriver à nous, dans cette ville, dans notre ville, dans notre vie", son "sentiment de révolte" : "On nous fait la guerre, on fait la guerre à la France et il faut avoir le courage d'accepter d'une part de répondre parce que c'est un acte de guerre qui a été accompli". Mais l'auteur "fier d'être Français" rappelle l'importance de la cohésion sociale, de "la solidarité, la reconnaissance de l'autre" : "Les Français ne doivent faire qu'un".

Le choc du réel et Christine Angot Christine Angot était le soir du drame

au festival d'Avignon où elle assistait à la mise en scène des Dammés, d'Ivo Van Hove. Dans ce spectacle quelle n'a pas aimé, écrit-elle dans le JDD, les cendres d'une famille nazie sont recueillies et des comédiens tirent des balles à blanc sur le public, regrette-t-elle, alors que quelques instants auparavant un conducteur fou assassinait 84 personnes sur la promenade des Anglais à Nice. La romanière n'apas manqué de faire le lien - obscure - entre le drame et la pièce de théâtre.

Conseils aux intellectuels par Bernard-Henri Lévy

Aux hommages, le professeur Bernard-Henri Lévy préfère donner des conseils aux médias, avec son article "dix erreurs à (essayer de) ne plus commettre après la tuerie de Nice", paru dans Le Point (article payant) de cette semaine. Leçon 1 : Le philosophe enjoint de ne plus dissocier systématiquement, comme deux caractères incompatibles, psychopathes et terroristes : "Psychopathe ou terroriste ? Comme s'il fallait choisir." Leçon 2 : Arrêter de poser "en boucle" la "question du bup solitaire", qui n'est selon lui pas pertinente : "comme

si l'originalité de son fonctionnement n'était pas précisément, de n'avoir plus besoin, pour opérer, de comité central distribuant des ordres". Leçon 3 : La revendication, tant attendue après le crime, n'a "aucune importance". À l'appui un argument historique implacable : "Cela n'en avait déjà pas du temps des Brigades rouges à qui il arrivait de ne pas revendiquer leurs tueries". Leçon 4 : BHL relève l'interrogation récurrente : "Quoi ? Un islamiste qui n'allait pas à la mosquée ? (...) qui buvait des bières ?" Et d'y répondre ainsi : "L'islamisme, on ne le répétera jamais assez, n'est pas une religion, mais une politique." Leçon 5 : "Le djihadisme frappe partout, voilà la vérité" ; ne plus donc se poser la question de savoir pourquoi un terroriste frappe tel lieu plutôt qu'un autre, et de telle manière, car "cette tentation de surinterpréter, de voir partout des signes subtils, de prêter à ces âmes schistes une dignité logique qu'elles n'ont pas - voilà une autres de nos faiblesses" dont se nourriraient les terroristes.

Magazine Littéraire/L'UNION



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie008@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme BOGLA G.

A la réception des documents de synthèse de l'atelier du HCRRUN sur les réformes Faure s'en félicite

Le HCRRUN a fini son atelier sur les réformes politiques et institutionnelles. Conformément à sa ligne de conduite, la présidente de l'institution est allée remettre officiellement au Président de la République, la synthèse des travaux. Evidemment, Faure Gnassingbé a complimenté les résultats obtenus.

Eric Johnson

Au cours d'une interview accordée à la radio allemande Deutsche Welle, le Président de la République Faure Gnassingbé, lors de sa visite officielle en République d'Allemagne en juin dernier, a évoqué la question de la limitation de mandat au poste de Chef de l'Etat en Afrique en souhaitant que des intellectuels, des universitaires et la société civile se penchent sur le sujet afin de donner des pistes de solution durables. Pour lui, il faut ouvrir le débat et ne pas chercher à instrumentaliser la question. «L'interrogation qui est la mienne aujourd'hui c'est de savoir si on peut appliquer la même règle à tous les pays ou pas. Est-ce qu'une seule règle unique peut convenir à tous les pays. Je crois que le débat est lancé.» a-t-il justement lancé. Avant de donner son avis : «Je pense que si on uniformise toutes les constitutions et dire que tout doit

être limité à deux mandats, il y aura des problèmes ici ou là. Puisqu'on n'a pas les mêmes histoires ni les mêmes situations. Je pense aussi que si on supprime cette limitation, nous venons de quelques part, d'une situation où on trouvait les règnes un peu trop longs et les présences un peu trop longues et nous avons trouvé ce moyen de correction qui a fait ses preuves dans certains cas, mais qui n'a pas permis d'éviter des crises dans d'autres cas. Donc, c'est une question qui est difficile et en toute humilité, je voudrais que le débat soit ouvert sans tabou et sans arrière-pensée.» Et pour éviter le piège des politiques dont l'idée première est de tirer le marron du feu vers leur formation politique, le président togolais estime que : «... le débat ne peut pas être fait par nous les politiques parce que quelque part nous sommes des acteurs. L'Afrique regorge aujourd'hui d'intellectuels et d'universitaires et de sociétés civiles

assez dynamiques qui peuvent mener ce débat.»

Dans le cas particulier du Togo, Faure Gnassingbé a annoncé : «... nous n'avons pas la limitation des mandats, mais nous avons une réforme politique qui est programmée et prévue au cours de laquelle nous allons débattre de ces sujets là.» En son temps, des critiques ont fusé de partout et l'opposition en première lice taxait le Président de la République de mauvaise foi. En ce sens que l'on interprétait cette proposition comme une volonté de ne pas faire les réformes institutionnelles et constitutionnelles qui empuantissent le débat politique dans le pays. En réalité, Faure Gnassingbé annonçait les couleurs de l'atelier sur les réformes politiques et institutionnelles. Ainsi, dans la foulée, quelques jours seulement après cette annonce, du 11 au 15 juillet 2016, les représentants des institutions de la République, des départements ministériels, des collectivités lo-



Faure Gnassingbé, Président de la République

cales, partis politiques, société civile, chefferie traditionnelle, autorités religieuses, regroupements de médias, syndicats, diaspora, universitaires, partenaires ont réfléchi et échangé sur les réformes. Histoire de créer les conditions favorables à la formu-

lation et à la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles au Togo. Et ce, à travers une compréhension partagée et commune du concept des réformes.

Moins d'une semaine après la fin de ses travaux, le Haut commissariat

à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a remis, lors d'une audience, le 21 juillet dernier, les documents de synthèse de l'atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles au président Faure Gnassingbé. «Le Chef de l'Etat a reçu les documents et a félicité le HCRRUN et les participants pour le travail accompli. Il a saisi l'occasion pour remercier toutes les parties prenantes qui ont contribué à relever ce défi», indique le communiqué portant la signature de Mme Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN.

La phase théorique est ainsi achevée. La phase pratique est donc attendue. Il est prévu une Commission des réformes qui sera mise en place pour formaliser les 123 propositions ou mesures de l'atelier du HCRRUN afin de les faire acter par le gouvernement pour enfin passer devant les élus du peuple.

De l'APG au HCRRUN, en passant par la CVJR

Le recadrage de Mgr Barrigah sur les réformes

En se retrouvant au cœur de toutes les controverses, avec ses flux et reflux, ses espoirs et déceptions, ses convergences et antagonismes parfois très profonds, la question incontournable des réformes a traversé le temps. C'est le constat de Mgr Barrigah-Bénissan Nicodème qui, avec sa casquette d'ancien président de la CVJR, a été invité pour expliquer au récent atelier du HCRRUN «l'esprit et la lettre des réformes telles que contenues dans les recommandations de la CVJR». Toujours dans sa démarche de faire large écho des contributions, L'UNION remet sur la place publique la précision de «l'homme de Dieu» vis-à-vis des positions divergentes.



Mgr Barrigah-Bénissan Nicodème, ancien président de la CVJR

1. La problématique des réformes dans l'APG

Dans l'Accord Politique Global, les textes se référant à la création de la Commission de Vérité et ceux recommandant la Commission de Réconciliation figurent tous les deux dans le point II consacré aux mesures relatives à la sécurité, aux droits humains, aux réfugiés et personnes déplacées, et non au point III qui concerne la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Cela signifie qu'en principe, la future Commission qui résulterait de la fusion de ces deux organes ne devait pas être investie de cette charge. Elle ne devait pas s'occuper des questions de réformes mais plutôt de la lumière à établir sur les actes de violence à caractère politique, commis depuis la période de 1958 à 2005, et d'étudier les modalités d'apaisement des victimes. Elle devait également proposer des mesures en vue de favoriser le pardon et la réconciliation nationale. Par contre, les réformes devaient relever du

domaine de «toutes les institutions issues du Dialogue et des prochaines élections législatives».

2. Les réformes dans le mandat de la CVJR

Conformément au texte et à l'esprit de l'APG, le décret N° 2009-046/PR du 25 février 2009 portant création de la CVJR lui a confié la mission «de procéder à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Accord Politique Global, notamment ses points 2.2.2 et 2.4, en faisant la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'apaisement des victimes». Aucune mention explicite n'est faite des réformes ; seule une brève allusion dans le dernier paragraphe de l'Article 2 semble mettre sur cette piste en confiant à la CVJR la mission de «faire au gouvernement des recommandations portant sur le sort à réserver aux auteurs des violations des droits de l'homme les plus graves, les mesures à prendre pour éviter la répétition de ces actes de violence ainsi que des initiatives à prendre pour la lutte contre l'im-

punité et renforcer la réconciliation nationale». L'unique point d'ancrage avec les réformes semble donc être les garanties de non répétition, la lutte contre l'impunité et le renforcement de la réconciliation nationale.

Pourtant, dans son rapport remis au Chef de l'Etat, le 2 avril 2012, la CVJR a consacré 12 de ses 68 recommandations aux réformes institutionnelles. Cela n'est-il pas hors du champ de compétence attribué à cette Commission ? Comment comprendre alors une telle prérogative que la CVJR semble s'être attribuée ?

En réalité, dans le document des Nations Unies qui sert de référence à toutes les commissions de vérité (Les instruments de l'Etat de droit dans les sociétés sortant d'un conflit : Les commissions de vérité, Nations Unies, New York et Genève, 2006 p. 29), les réformes institutionnelles et constitutionnelles représentent un élément clé des propositions d'une Commission : «Les recommandations d'une commission de vérité visent clairement, en définitive, à faire avancer toutes les réformes, ainsi que les programmes d'assainisse-

ment nécessaires pour modifier les institutions qui ont permis ou qui ont accompli des exactions dans le passé. Ces recommandations, généralement très diverses, peuvent porter sur des réformes judiciaires, législatives, juridiques ou politiques. Elles seront d'autant plus susceptibles d'être mises en œuvre que la commission aura été plus spécifique et plus réaliste dans ses recommandations. Toutefois, après qu'une commission a soumis son rapport, il incombe aux groupes de la société civile - ou vraisemblablement aux hauts responsables du gouvernement qui sont sensibles à ces besoins - de faire avancer ce programme. Les acteurs internationaux peuvent également apporter une contribution décisive en faisant campagne en faveur des réformes nécessaires et en commençant par un examen attentif des recommandations contenues dans le rapport de la commission». Voilà le texte qui, à côté du décret de sa création, a servi de référence à la CVJR dans la réalisation de sa mission.

Deux observations méritent d'être faites au sujet de ce texte : (i) Une commission est obligée de se pencher sur la question des réformes si elle estime que les violences sur lesquelles porte sa mission sont dues au mauvais fonctionnement de certaines institutions ou à des problèmes politiques générés par la Constitution. Et chacun sait bien qu'au Togo, les violences les plus graves s'observent surtout en période électorale. (ii) La Commission a pour but de «faire avancer» les réformes et non de les piloter, tâche qui, de toute évidence, revient à d'autres institutions, organes et acteurs.

3. Les réformes lors des travaux de la CVJR

Lors de l'exécution de notre mandat, il est vite apparu que la plupart

des violences enregistrées de 1958 à 2005 sont en rapport avec des questions politiques, l'armée et la justice ou surviennent lors d'événements politiques ou, encore, sont exacerbées par des tensions d'ordre politique. Par ailleurs, l'étude des dépositions reçues, l'analyse des audiences réalisées, la réflexion sur les investigations menées et surtout l'examen des contributions reçues de la part des «Grands Témoins» ont conduit les membres de la CVJR à identifier les questions politiques, le système judiciaire et l'armée comme des sujets prioritaires des réformes à opérer.

Enfin, les tergiversations du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC), créé le 14 mai 2007, réaménagé le 17 novembre 2008 puis le 4 février 2009, ont montré les difficultés notables de cet organe à qui il revenait de droit de formuler des recommandations d'ordre politique. De fait, le CPDC fut chargé de créer, «par un dialogue permanent», les conditions de stabilité et de consolidation des institutions républicaines autour des questions d'intérêt national et des principes démocratiques et républicains. Ces questions d'intérêt national listées par le décret concernent la Constitution, la Charte des partis politiques, le Code électoral et la régularité des scrutins, les prérogatives constitutionnelles des institutions, l'accès équitable aux médias d'Etat, les droits et devoirs de l'opposition et le code de bonne conduite des partis politiques. Selon le décret de création de cette institution, le CPDC visait également à «contribuer au renforcement de l'unité nationale par l'enracinement de la culture citoyenne au sein des populations».

Malheureusement, les divergences de vues enregistrées à l'intérieur et à l'extérieur de la structure ne lui ont pas permis d'aboutir à des conclusions consensuelles. Il était, dès lors, devenu évident à la CVJR qu'elle ne pouvait pas achever sa mission sans formuler des recommandations sur les questions de réformes que le CPDC devait régler à travers un dialogue politique.

4. L'esprit des recommandations de la CVJR

Quels sont les principes qui ont orienté et inspiré nos recommandations ? Dans quels objectifs les avons-nous rédigées ? Quelle finalité leur avons-nous assignée ? Dans quel sens doivent-elles être interprétées ?

Favoriser la réconciliation : voilà le tout premier objectif visé par les recommandations de la CVJR, y compris celles relatives aux réformes institutionnelles et politiques. Il ne s'agit pas de faire triompher une position sur une autre, mais plutôt de suggérer des changements susceptibles de calmer les tensions. Garantir la non-répétition des violences, en évitant que les institutions et la Constitution ne génèrent de nouveaux conflits.

Garantir de meilleures conditions pour l'alternance démocratique. La lutte pour l'alternance étant l'une des causes des violences récurrentes observées au Togo, toute mesure ou réforme visant à créer un cadre plus apaisé ne peut que renforcer la cohésion nationale.

Favoriser une gradualité dans la résolution des conflits liés aux institutions. Dans la recommandation 5, la CVJR rapporte le souhait enregistré lors de ses travaux de voir le mandat présidentiel limité à cinq (5) ans, renouvelable une fois et le mode de scrutin ramené à deux tours. Ces mesures viseraient à rendre la Constitution actuelle acceptable partout. Par ailleurs, la CVJR propose, dans la recommandation 8, «l'orga-

(suite à la page 4)

Pour la compte du mois d'avril

Un léger repli de la production industrielle au Togo

Jean Afolabi

Globalement, l'activité de production industrielle a enregistré, en avril 2016, un léger repli de 3,1% de son indice corrigé, par rapport à la production réalisée en mars 2016. Cette baisse de la production industrielle est la conjugaison des fortes baisses enregistrées dans les branches «fabrication de produits en caoutchouc ou en matière plastique» (53,2%), «fabrication de meuble et activités NCA» (44,4%), «production et distribution d'électricité et de gaz» (40,0%). En revanche, certaines branches réalisent des avancées considérables en termes d'augmentation de leurs productions. Il s'agit des branches «productions diverses des industries extractives» (35,5%), «fabrication de produits chimiques» (65,0%), «fabrication de verres poteries et matériaux pour la construction» (47,0%). En glissement annuel, la production d'avril 2016 rapportée à celle d'avril 2015 enregistre une perte de 22,0% en indice corrigé des jours ouvrables (indice CJO).

Dans les détails, une augmentation de la production dans le secteur de l'industrie extractive. La production dans l'industrie extractive en avril 2016 connaît une augmentation assez importante. En

branche entre mars 2016 et avril 2016 résulte des chutes de la production des sous-branches «transformation et conservation de fruits et boissons» (46,9%) et «fabrication de produits laitiers et de glaces» (96,7%). Toutefois, la sous-branche «fabrication d'eaux de table et fabrication de boissons non alcoolisées» relève une amélioration de 7,0% de sa production au cours de la période sous revue. En glissement annuel, l'indice corrigé de la branche baisse de 1,9%.

Une reprise l'activité de production chimique. En avril 2016, l'activité de production chimique enregistre une hausse de 65,0%. L'indice CJO passe alors de 44,1 en mars 2016 à 72,9 en avril 2016. Cette hausse de la production de la branche est principalement imputable à la hausse de la production de la sous-branche «fabrication de parfums et de produits de toilette» dont la production enregistre une augmentation de 71,7% par rapport à son niveau de mars 2016. Rapportant la production d'avril 2016 à celle d'avril 2015, la branche réalise une diminution de près de 77% de son activité.

Chute de la production de caoutchouc ou de matières plastiques. La fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques enregistre, en avril,

branche enregistre une hausse de 9,0% en indice CJO et 10,3% en indice brut.

Baisse de la production dans l'industrie métallurgique et de fonderie. La production dans l'industrie métallurgique et de la fonderie enregistre en avril une baisse de près de 15% de sa production, comparée à sa situation de mars 2016. L'indice CJO passe alors de 89 en mars à 76 en avril 2016. Cette baisse est imputable à la baisse de la production dans la sous-branche «sidérurgie et première transformation de l'acier» qui, en effet, enregistre une baisse de 14,9% de sa production, faisant passer ainsi les indices CJO de 89 à 76 et brut de 98 à 82, respectivement de mars à avril 2016. En glissement annuel, la production dans la branche «métallurgie et fonderie» enregistre une augmentation de près de 47% pour son indice CJO.

Chute de l'activité de fabrication de meubles et activités de fabrication NCA.

L'activité de l'industrie de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA enregistre en avril une baisse de 44,4%. Cette chute est fonction de la baisse de la production de la sous-branche «activités de fabrications diverses» (44,6% de baisse en avril 2016). Par rapport à avril 2015, l'indice CJO et l'indice



Extraction du phosphate au Togo

effet, la croissance réalisée s'est établie à 35,5% en indice CJO, par rapport au niveau de la production de mars 2016 (129,6 et 175,6 respectivement en mars et en avril 2016). Cette augmentation de l'activité de la branche trouve essentiellement sa source dans la hausse de la production de la sous-branche «extraction de phosphates et de sels de potassium, naturels» (43,2%). Se rapportant à avril 2015, l'indice corrigé de la branche enregistre en avril 2016 une hausse de 35,5%.

Baisse de l'activité de fabrication des produits alimentaires et de boissons. Tout comme en mars 2016, la production des produits alimentaires et de boissons en avril 2016 enregistre une baisse. En effet, l'indice global de la branche s'est établi à 122,8; ce qui donne une baisse 9,0% par rapport à la production de mars 2016. Cette chute de la production de la

une importante baisse de 53,2%. Cette baisse de la production est la conséquence de la chute de la production de la sous-branche «fabrication de produits en matières plastiques» (53,2% de chute par rapport à la production de mars 2016). Par contre, en glissement annuel, l'activité de la branche connaît une hausse de 9,8%.

Hausse de la production de verre, poteries et matériaux de construction. En avril 2016, la production de la branche augmente de 47,0% par rapport au niveau de la production de mars 2016. Au cours de cette période, l'indice brut passe de 73 en mars 2016 à 102 en avril 2016. Cette croissance de la production est fonction de l'augmentation de la production de la sous-branche «fabrication de ciment, chaux et plâtre» (47,0%) dont l'indice s'est établi à 64 en mars et à 95 en avril 2016. Comparativement à avril 2015, la production de la

brut chutent de 38,8%.

Chute de la production d'électricité et de gaz. La production d'électricité et de gaz enregistre entre mars 2016 et avril 2016 une chute de 40,0%, faisant passer l'indice de 59,2 à 35,5. En glissement annuel, on observe une chute plus importante de la production d'électricité et de gaz (65,1% entre avril 2015 et avril 2016). Les indices CJO et brut passent de 59 en avril 2015 à 35 en avril 2016.

En rappel, l'indice harmonisé de production industrielle est calculé pour 143 produits regroupés en 37 sous-branches qui composent 16 branches d'activités. Les données sur la production sont recueillies au cours de l'enquête mensuelle organisée auprès de 76 entreprises industrielles. L'année de base de l'indice est 2007 et les pondérations sont calculées sur la base du chiffre d'affaires hors taxe.

Résultats de la 8ème session ordinaire du FAGACE à Lomé

6 projets à financer et des nominations

Le Conseil des Gouverneurs du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) a tenu sa 8ème session ordinaire le 22 juillet 2016 à Lomé, sous la présidence d'Adjji Otéth Ayassor, ministre togolais des Finances, Président en exercice. Les Gouverneurs du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Rwanda, du Sénégal, du Tchad et du Togo y étaient présents. Cette 8ème session ordinaire a été précédée par la 45ème session du Conseil d'Administration, tenue le 30 juin 2016, qui lui a soumis son rapport. En procédant à l'examen des points inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs s'est particulièrement penché sur le rapport. Il a ainsi pris connaissance des résultats des travaux du Conseil d'Administration qui a, entre autres, approuvé, en aval, le projet de construction à Douala d'une unité industrielle de production, de conditionnement et de commercialisation de détergents pour un montant de 3.030 millions de francs Cfa accordé à SADIPIN-ACI au Cameroun; le projet de renforcement des capacités d'intervention de l'institution de microfinance ASUSU-SA du Niger à hauteur de 3.750 millions de francs Cfa; la construction de centrales solaires photovoltaïques et thermiques de grande capacité à Kand et Djakotomey au Bénin à hauteur de 10.500 millions de francs Cfa; l'octroi d'une ligne de garantie d'un montant de 1.000 millions de francs Cfa en faveur de la société FINADEV du Bénin; la construction d'une usine semi-moderne d'extraction d'huile d'argemone de Global Palm Oil au Cameroun à hauteur de 55 millions de francs Cfa; le projet de remise à

niveau du réseau électrique au Cameroun par la production de poteaux en béton armé composite et précontraint à hauteur de 625 millions de francs Cfa. Avec ces nouveaux engagements, le bilan des interventions du Fonds s'élève à 329.743 millions de francs Cfa en garantie, 7.300 millions de francs Cfa en financement direct, 8.209 millions de francs Cfa en bonification et 1.165 millions de francs Cfa en prise de participation.

A l'issue de l'examen des con-



Les gouverneurs du fagace à Lomé

clusions et recommandations du rapport, le Conseil des Gouverneurs a félicité les membres du Conseil d'Administration pour les résultats qualitatifs obtenus. Il a ensuite pris d'importantes décisions notamment l'adoption des états financiers exercice 2015 et des rapports des Commissaires aux comptes au 31 décembre 2015, la nomination de Madame Mawékouta Abou Aissah, Conseiller juridique du Directeur Général au poste de Directeur Général par intérim pour une durée de six mois à compter du 1er juillet 2016, la nomination des membres du Comité d'Audit, la validation de la procédure de recrutement du Directeur Général du FAGACE.

Le Conseil des Gouverneurs, par l'adoption de ces décisions, réitère sa détermination à soutenir davantage le renforcement des capacités d'intervention du Fonds afin de lui

permettre de jouer pleinement son rôle d'instrument de développement au profit des économies des Etats membres. Enfin, la Présidence du Conseil des Gouverneurs a été confiée à la République du Sénégal, le mandat du Togo étant arrivé à échéance.

En rappel, depuis 2009, des actions visant au redressement et à la relance des activités du FAGACE ont été menées. «Au nombre de celles-ci, il convient de citer l'augmentation du capital qui est passé

de cent milliards à trois cent cinquante milliards de francs Cfa, avec, en 2016, un appel d'une tranche de capital à hauteur de 22,953 milliards de francs Cfa pour permettre la recapitalisation du Fonds. Malgré les résultats financiers enregistrés cette année, le développement progressif des activités opérationnelles est désormais une réalité avec 13 projets avalisés à hauteur de 30,724 milliards en 2015 dans les domaines aussi divers que les télécommunications, l'industrie, la microfinance, la maintenance portuaire et l'hôtellerie. En outre, au cours de l'année 2015, deux accords de siège ont été signés par le Fonds avec la République du Cameroun et la République du Rwanda en vue du renforcement de ses activités opérationnelles en Afrique centrale et en Afrique de l'Est», a indiqué le ministre Ayassor dans son allocution de circonstance.

De l'APG au HCRRUN, en passant par la CVJR

Le recadrage de Mgr Barrigah sur les réformes

(suite de la page 3)

l'occasion d'une large réflexion sur la question associant personnalités politiques, juristes, sociologues, historiens, organisations de la société civile en vue de déterminer les institutions en mesure de nous assurer une gouvernance adaptée à nos réalités». Ce chantier, plus large, pourrait déboucher sur un changement de Constitution, à soumettre éventuellement à un référendum. Selon la vision de la CVJR, ces deux démarches, loin de s'opposer, pourraient être conduites à court, puis à moyen terme, si la volonté politique des parties en cause arrivait à s'accorder sur l'essentiel».

En rappelant le texte des recommandations politiques de la CVJR, Mgr Barrigah-Bénissan conduit en

trois points. **Première observation:** entre l'APG, la CVJR et le HCRRUN, il existe un principe de continuité et non de rupture ou de substitution. De fait, tout comme la CVJR n'a pas mis fin à l'APG, de même le HCRRUN ne vient pas mettre un terme à cette dernière. Il s'agit plutôt de mise en œuvre des recommandations de l'institution précédente car les objectifs demeurent les mêmes: créer les conditions d'une démocratie apaisée. Ce même principe de la continuité s'applique à la question de la relation entre ce qu'on pourrait appeler les «petites réformes» (qui se sont cristallisées dans les deux questions de la limitation de mandat et du mode de scrutin) et le grand chantier de réflexions qui est lancé en ce jour. **Deuxième observation:** les recom-

mandations préconisées par la CVJR ne se limitent pas à la question des réformes politiques. Elles concernent aussi le bon fonctionnement des institutions et l'organisation de la société. Il convient donc de ne pas les restreindre à ces questions qui, tout en étant capitales, ne sont pas exclusives. **Troisième observation:** les recommandations politiques doivent contribuer à la consolidation de la démocratie, au renforcement de l'unité nationale et de la réconciliation. Malgré les déclarations de bonnes intentions répétées par les acteurs, elles peinent à trouver une solution consensuelle. J'exhorte donc les uns et les autres à plus de bonne foi et d'esprit de conciliation dans l'intérêt du peuple qui doit transcender tous les intérêts particuliers.

FOOTBALL

Samuel Galé : "Penser à l'après Claude Le Roy"

Ancien footballeur devenu entraîneur, Samuel Ekoé Galé, exhorte les responsables du football togolais à penser à l'après Claude Le Roy, le sélectionneur actuel de l'Equipe nationale du Togo. Promotionnaire d'Emmanuel Adébayor au centre de formation Académie Akoussah, Samuel Ekoé Galé pense apporter son savoir au profit de l'Afrique. Il l'adit sur le site afriquefootball.com

Hervé A.

"Claude Le Roy a apporté quelque chose de positif en peu de temps. En plus, il a déjà commencé un travail sur le terrain. N'empêche que je reste fidèle à ma logique. Il faut que les dirigeants du football togolais commencent par penser à l'après Claude Le Roy parce que ces entraîneurs ne font pas plus de deux ans avant de partir. Il faudrait que les autorités commencent par étudier l'expertise locale et lui faire confiance", a déclaré l'ancien joueur qui habite à la frontière française et la Belgique, plus précisément à Dottignies (Mouscron).

Formé à l'Académie Akoussah, Samuel Ekoé Galé dit être de la même promotion que les internationaux togolais comme Emmanuel Shéyi Adébayor, Djima Oyawde et Oufadé

Adekanni. Après un test non réussi à Metz un peu avant Adébayor, il s'est installé en Allemagne où il a pu décrocher son premier contrat professionnel en tant que joueur au Borussia Wuppertal en D3.

Titulaire d'une licence UEFA B en Belgique et du DEF en France, Samuel Ekoé Galé affirme avoir entraîné les U-15 de Dottignies, les U17 à Erseaux et les nationaux U19 à Lingue en Belgique, puis passé par Lille Sud, Neuville-en-Ferrain et actuellement Barbe d'Or Roubaix en France.

"Après l'équipe professionnelle du RMP, Mouscron a fait appel à mes services. Là, j'ai gravi les échelons. Je me suis d'abord occupé des U-14 et U-15. Ensuite, j'ai passé trois saisons avec l'équipe réserve. L'année passée, j'ai demandé à



Samuel Ekoé Galé

reprandre en main les U-15 pour pouvoir me concentrer sur les cours que je suivais. Avec ces derniers, nous avons remporté les deux dernières éditions du championnat de leur catégorie. En France, pour me conformer aux exigences de ma formation, j'ai entraîné les U-19 et l'équipe 1ère de Roubaix Barbe d'Or.

J'ai terminé second avec les deux équipes, mais nous aurions pu être champions si nous n'avions pas perdu des points au niveau administratif", explique-t-il.

Aujourd'hui, son objectif c'est de réaliser le même parcours que son ami et promotionnaire Florent Ibengue (NDLR : sélectionneur de la RDC). "J'ai déjà quelques sollicitations avec des clubs ghanéens et ivoiriens. Je viendrai voir dans quelle mesure apporter mes connaissances au profit d'une formation africaine. J'ai un rêve, c'est de bousculer cette mentalité qui amène nos dirigeants à chercher les compétences ailleurs. Nous, africains avons parfois plus de diplômes que ces entraîneurs étrangers. Je pense que nous devons rentrer servir l'Afrique parce qu'elle a besoin de nous", a-t-il ajouté.

CAN U20

Bye bye Nigeria, bye bye Ghana

Un big bang, un véritable tsunami, le Nigeria et le Ghana n'iront pas en Zambie l'année prochaine pour disputer la CAN Total U20. Flying Eagles et Black Satellites ont été blackboulés par les Soudanais et les Sénégalais lors du dernier tour éliminatoire.

Cette double disparition de deux des ténors du football des catégories d'âge était totalement inattendue, pour les Nigériens en particulier. Depuis la création de la CAN Juniors, en 1991, jamais l'un ou l'autre n'avait été absent d'un grand rendez-vous. Sept fois, en treize éditions, ils s'étaient retrouvés ensemble en phase finale, notamment à l'occasion des quatre dernières. Chacun avait été couronné à trois reprises, 1993, 1999 et 2009 pour le Ghana, 2005, 2011 et 2015 pour le Nigeria. Au total 8 podiums pour les Nigériens et 7 pour les Ghanéens 10 participations. Pour sûr ces deux-là vont manquer en Zambie.

Les absents ayant dit-on, toujours tort, gloire au Soudan et au Sénégal. Les Soudanais ont créé la sensation en allant chercher leur qualification à La-

gos. Ils s'étaient inclinés à Omdurman (1-2) et leur mission à Lagos paraissait insurmontable. Et pourtant, au terme d'un match à sensation, ils sont allés arracher leur billet au nombre de buts marqués à l'extérieur. Samuel Chukwueze (15) avait ouvert la marque pour les locaux, à Lagos ; Amghd Ahmed (21) répliquait, 1-1. Funsho Bamgboye (26) remettait les siens devant mais juste avant la mi-temps, Halid Abdamuleem (43) égalisait pour la seconde fois. Et la course-poursuite n'était pas terminée. Cette fois ce sont les Soudanais qui prenaient l'avantage grâce à Walaadilh Musa (56). Cinq minutes plus tard ce dernier quittait le terrain, expulsé par l'arbitre. Les Nigériens allaient en profiter, renaisant à l'espoir, avec un but d'Orji Okonkwo (67). C'étaient méconnaître la volonté des juniors soudanais qui, à dix contre onze, arrachaient leur qualification à sept minutes du coup de sifflet final sur une réalisation d'Abdamuleem, auteur déjà du deuxième but des siens.

Un véritable coup de théâtre comme le football nigérian n'en avait sans

doute jamais connu d'identique dans le passé. Le Nigeria, déjà absent de la CAN Total "Gabon 2017" confirme qu'il traverse bien une zone de fortes turbulences. Quant au Soudan, il retrouvera l'élite des juniors du continent, vingt ans après une première et seule participation qui s'était soldée par une huitième et dernière place.

L'échec des Ghanéens est moins étonnant. Les Black Satellites ont été chassés de leur orbite par les Lionsceaux sénégalais dont on savait depuis 2015 qu'ils avaient les crocs bien acérés. Vice-champions d'Afrique derrière les Nigériens et demi-finalistes, en Nouvelle-Zélande, de la Coupe du monde de la catégorie. Et à Cape Coast les Ghanéens n'ont pu faire que la moitié du chemin qui les séparait des Sénégalais. L'unique but de la rencontre fut l'œuvre, en première période de Charles Boateng. Si le poteau n'avait pas fait obstacle à un tir du même joueur, disaient les supporters locaux, le Ghana serait qualifié. Ils oublient juste de dire que les Sénégalais avaient pareillement buché une fois du bois.

Ils étaient en grand danger. Les jeunes Pharaons ont balayé tous les commentaires défavorables après leur court succès du match aller. Ils allaient voir ce qu'ils allaient voir à Luanda. Ce sont les Angolais qui ont écarquillé leurs yeux. Les Egyptiens leur en ont mis plein la vue, quatre buts, ni plus ni moins, Karim Saleh (11'), Ahmed Abobu (44'), Ahmed Mohamed (71') et Ahmed Anwar (90+3). Les Egyptiens ne sont pas les premiers venus. Comme les Nigériens et les Ghanéens, ils ont participé à dix des treize éditions de la CAN U20 et comme eux, ils l'ont remporté à trois reprises. A retenir avant "Zambie 2017".

Enfin les Sud-Africains ont parachevé le travail commencé à Maseru où ils étaient partis gagner 2-0. A Bloemfontein ils en ont ajouté trois par Liam Jordan (50'), Sibongakonke Mbatsha (84') et Sidney Mshweni (89'). Le Lesotho aura mieux résisté que ne l'indique le score. Hormis une place de finaliste en 1997 et une de demi-finaliste en 2009, l'Afrique du Sud n'a jamais dépassé le cap du premier tour en quatre autres participations à la phase finale

Trop gourmand Lassana Diarra ?

Désireux de quitter l'Olympique de Marseille cet été, Lassana Diarra est à la recherche d'un nouveau club. Mais ses exigences financières démesurées rendent les négociations très compliquées.

L'histoire d'amour entre l'Olympique de Marseille et Lassana Diarra n'aura pas duré longtemps. Un an après son arrivée dans le club olympien qui lui a permis de relancer sa carrière, l'international français veut aller voir ailleurs. Si le milieu de terrain est présent dans le groupe depuis le début de la préparation estivale, il ne participe pas aux matches amicaux dans le but d'organiser son départ. Selon le quotidien L'Equipe, Diarra souhaite trouver une formation qui pourrait lui garantir un salaire de 10 millions d'euros par an. Une somme équivalente à celle qu'il doit verser au Lokomotiv Moscou dans le cadre de son litige avec le club russe.

Des exigences très élevées qui font que l'ancien joueur du Real Madrid peine à trouver un club. Toujours selon le quotidien français, la meilleure offre aurait été faite par le Spartak Moscou qui lui aurait proposé un salaire de 7 millions d'euros par an. Une très belle offre mais difficile de croire que Diarra aura envie de retourner en Russie après sa mésaventure avec le Lokomotiv. D'autres pistes sortent à l'étude. Son agent se serait démené pour lui trouver une porte de sortie en Angleterre, sans succès. Pour le moment les deux clubs les plus intéressés par le joueur sont l'Inter Milan et le Fenerbahçe. Reste à savoir désormais si l'une des deux formations est prête à accepter les exigences folles d'un joueur qui a souvent été blessé ces dernières saisons.

Le Barça s'apprête à dire adieu à plusieurs joueurs !

Alors que le Barça a déjà enregistré quatre arrivées - une cinquième devrait plus tarder - le club catalan va maintenant devoir se séparer de plusieurs éléments.

Avec les arrivées d'André Gomes, Samuel Umtiti, Denis Suarez et Lucas Digne, le Barça a vu son effectif considérablement renforcé. Mais désormais, certains postes sont complètement bouchés. L'arrivée du milieu de terrain portugais a aussi exposé le budget, et nul doute que les Catalans vont aussi devoir vendre pour remettre leurs comptes à l'équilibre. Si le Barça s'est déjà activé sur la vente de joueurs secondaires, comme Alex Song qui s'en est allé rejoindre le Rubin Kazan ou Adriano dont l'officialisation à Besiktas est imminente, l'état-major du club va maintenant devoir mener à bien la sortie d'au moins un joueur à forte valeur marchande. Et un favori semble se dégager, Arda Turan.

Le Turc n'a jamais su s'imposer au Barça depuis ses premiers pas sous la tunique blaugrana en janvier. Déjà rarement titulaire la saison dernière - souvent condamné à des entrées en jeu anecdotiques - il sera encore plus difficile pour lui de se faire une place lors de cet exercice 2016/2017. Pour la saison prochaine, l'entre-jeu du Barça est complètement bouché. Ils seront 7 à se disputer les deux postes devant Busquets : Iniesta, Rakitic, Denis Suarez, André Gomes, Rafinha, Sergi Roberto et Arda Turan donc. Les deux premiers sont indiscutables, pendant que les deux suivants sortent de belles saisons dans leur ancienne équipe et viennent d'être recrutés. Rafinha et Sergi Roberto sont eux particulièrement appréciés par Luis Enrique. Plusieurs clubs, dont la Juventus et l'Inter, ont été associés au joueur dans la presse italienne et espagnole.

Manchester City : la règle qui contrarie les plans de Guardiola

Depuis son arrivée à la tête de Manchester City, tout va pour le mieux pour Pep Guardiola. Pourtant, une règle en Premier League pourrait bien venir embêter le technicien.

Ikay Gundogan (Borussia Dortmund), Nolito (Celta Vigo), pour le moment ce sont les deux arrivées majeures dans le tout nouveau Manchester City de Pep Guardiola. L'ancien technicien du Bayern Munich cherche toujours à recruter en défense ou les noms de John Stones (Everton) et d'Aymeric Laporte (Athletic Bilbao) sont encore annoncés. Pourtant, il ne faut pas oublier que les Citizens ont un effectif pléthorique et que certains joueurs, à très hauts salaires, sortent en fin de contrat dans un an.

Selon The Mirror, Yaya Touré, Ferrandinho, Pablo Zabaleta, Gaël Clichy, Jesus Navas, Bacary Sagna et Willy Caballero sortent de ceux-là et les dirigeants de Manchester City ne leur ont toujours pas proposé de nouveaux contrats. Le point commun entre tous ces éléments ? Leur nationalité, aucun n'est Anglais. Ce qui pose un réel problème puisque toutes les équipes anglaises doivent absolument inscrire dans leur effectif 17 joueurs non britanniques, pas plus. Et pour le moment, les Citizens en comptent très précisément 18.

C'est ainsi que Pep Guardiola devra donc décider et nommer ceux qui peuvent quitter le navire. Toujours d'après la publication britannique, Touré a refusé une offre juteuse provenant de Chine et une autre de l'Inter Milan pendant que Zabaleta est surveillé par l'AS Roma. Navas est suivi par le FC Séville quand Caballero, le portier argentin, pourrait retrouver la Liga qu'il connaît bien (il a évolué à Elche et Málaga). Enfin, les Citizens seraient à l'écoute si d'éventuelles offres arrivaient sur leur bureau pour Eliaquim Mangala. Mais ces joueurs ne sont pas vraiment partants.

OMNISPORTS - JO 2016

Le village olympique déjà critiqué

Ouvert dimanche, le village olympique est déjà au centre de nombreuses critiques de la part de délégations internationales. Deux d'entre elles ont d'ailleurs refusé de s'installer car ils restaient des travaux à réaliser. Pas rassurant à deux semaines du début des Jeux olympiques et des arrivées prochaines des autres délégations olympiques.

"Le village n'est tout simplement pas sûr et pas prêt" : l'annonce est signée de la délégation australienne et fait l'effet d'une bombe. "Notre bâtiment est inhabitable", a annoncé la chef de la délégation australienne, Kitty Chiller. Elle argumente ses déclarations en expliquant qu'il y a des

problèmes de plomberie (toilettes bouchés, eau le long des murs) mais aussi des "odeurs de gaz dans certains appartements et un court-circuit électrique". L'ancienne pentathlonniste moderne a aussi annoncé qu'elle espérait que les athlètes australiens puissent résider définitivement dans le village olympique mercredi. D'ici là, de nombreux travaux seront réalisés, le comité olympique ayant engagé 500 ouvriers.

D'autres délégations refusent de s'installer

Une partie de la délégation brésilienne a elle aussi préféré rester à l'hôtel alors qu'elle devait s'installer dimanche. Quant à eux, les

Britanniques ont tenu à souligner qu'ils avaient rencontré quelques difficultés mais qu'ils les comprenaient car les bâtiments sont neufs. Un porte-parole de la délégation britannique a annoncé que leurs athlètes se rendent dans leur base de préparation à Belo Horizonte tout en précisant que tout était prévu et que ça n'avait rien à voir avec les problèmes au village olympique. Face à ces reproches, les organisateurs ont répondu que ces problèmes arrivaient lors de chaque Jeux olympiques. "Le plus important, c'est qu'ils soient résolus avant le début des compétitions, et ils le seront d'ici 48 heures maximum", a promis Janet Arcain, la "maire" du village olympique.

La sécurité renforcée

En plus de l'ouverture officielle du village olympique, le dispositif de sécurité pour les JO s'est mis en place sur le terrain ce dimanche. Au total, 85.000 forces de l'ordre (47.000 policiers et 38.000 militaires) seront mobilisés pendant toute la compétition. Un dispositif qui a été "haussé d'un cran" après l'arrestation de Brésiliens souhaitant réaliser un attentat durant les Jeux et les diverses actions terroristes des dernières semaines (Nice, Istanbul, Kaboul). L'objectif étant d'assurer la sécurité des athlètes et spectateurs et éviter le scénario des JO 1972 de Munich où un commando palestinien avait pris en otage des Israéliens et fait onze victimes.

Lomé accueille un forum des pays francophones

Six jours pour déterminer et préciser le leadership féminin en Afrique

Ils seront une centaine d'invités et de partenaires venus du monde entier – avec une part belle faite aux femmes – à prendre part du 31 juillet au 5 août de cette année au Forum des pays francophones d'Afrique sur le leadership féminin. Forum qui aura lieu dans la capitale togolaise à l'Hôtel Radisson Blu 2 Février. L'annonce a été faite ce vendredi 22 juillet au siège de CIOCA, lors d'une conférence de presse, par Me Koffi Sylvain Mensah-Attoh, le Président et représentant du Bureau exécutif de CIOCA.

Maurille AFERI

Les grandes réalisations viennent des rêves, dit l'adage. Aussi le Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge en Afrique (CIOCA) et l'Institut du droit d'inspiration et d'expression françaises

sementeront des panels aussi éloquentes les uns que les autres, qui conduiront à des ateliers et laboratoires qui, à leur tour, émettront des résolutions et recommandations qui seront transmises à toutes les autorités et responsables des Etats et institutions de droit.

Le Cercle d'Initiatives Citoyennes pour le Challenge et le Changement en Afrique (CIOCA) l'Institut du Droit d'Inspiration et d'Expression Françaises (IDEF-TOGO), sont deux associations de droit togolais à activités multidisciplinaires. Elles ont pour vocation, l'une de s'étendre aux ressortissants de l'Espace africain francophone et à tout le conti-

nent et l'autre d'accompagner les évolutions du droit dans le monde.

Elles visent à favoriser le changement et le progrès du citoyen et de la société qu'il habite, par les outils du droit, de la formation civique citoyenne et la prise en charge des droits et libertés de tous les citoyens. S'agissant spécifiquement du Cercle d'Initiatives citoyennes pour le Challenge et le

Changement en Afrique (CIOCA), il a entre autre pour objectifs de : développer une réflexion citoyenne en offrant une prospective multidisciplinaire aux gouvernants et aux gouvernés en matière politique, économique, sociale et environnementale ; et de constituer un cadre d'expertises stratégiques et fonctionnelles diversifié pour le Togo et l'Afrique, d'une

part, en développant des initiatives nouvelles, innovantes pour le changement, le progrès humain et étatique ; et d'autre part, en promouvant par la revalorisation de l'instruction citoyenne, aussi bien le progrès moral et intellectuel des citoyens, que la culture démocratique, l'esprit de justice et d'équité, ainsi que le sens de l'intérêt général.



La table d'honneur lors de la conférence

(IDEF-TOGO) croient-ils sincèrement au leadership féminin, au Togo, en Afrique et dans le Monde. Mais lequel, d'où le thème du forum « Quel leadership féminin pour une Afrique émergente ? ».

Selon Me Sylvain Mensah-Attoh, lors de cette conférence, beaucoup d'orateurs et oratrices parmi lesquels la Présidente de la transition en RCA, Mme Catherine Samba-Panza et Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF - pré-

Et pour que ce forum « ne soit pas celui de trop ou éphémère comme les autres », il sera créé à la fin des travaux un observatoire qui supervisera l'application des décisions. Ce forum sera biennal et des rencontres et concertations périodiques seront organisées pour un bon suivi des choses.

Au-delà de cet observatoire, dit Observatoire africain du leadership féminin, il sera également créé un Prix africain.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des prêts et des emprunts en hausse la première semaine de juillet au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 28 juin au 04 juillet 2016, des prêts à hauteur de 37,450 milliards, contre 26,700 milliards et 23,200 milliards les semaines précédentes, et des emprunts à 14,500 milliards, contre 11,000 milliards la semaine écoulée. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 156,750 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont notamment à un jour pour 3,300 milliards,

et à six mois pour 0,600 milliard. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,94%. Le taux minimum et le taux maximum ont été fixés respectivement à 3,50% et 6,00%. A six mois, les trois taux ont été fixés respectivement à 4,80%, 3,60% et 5,75%.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 46,500 milliards. Ils sont suivis de ceux du Bénin avec 27,000 milliards et du Sénégal avec 24,100 milliards, dont 15,700 milliards à une semaine. Aux taux respectifs de 4,66%, 4,00% et 6,75%. Le Burkina Faso et le Niger ont enregistré 10,200 milliards et 8,000 milliards respectivement, tandis que le Mali a enregistré 3,500 milliards,

dont 1,500 milliard à l'échéance d'un mois, aux taux respectifs de 5,14%, 5,01% et 6,00%. La Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 71,700 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 36,200 milliards, dont 23,700 milliards à deux semaines, au taux de 5,29%, 4,75% et 5,75. La Côte d'Ivoire enregistre 9,150 milliards, le Burkina Faso fait 8,500 milliards. Le Niger, le Mali et la Guinée-Bissau enregistrent respectivement 8,900 milliards, 6,500 milliards et 2,300 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA

a enregistré, en mai 2016, un recul d'activité avec une baisse du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 128,7 milliards en mai 2016 contre 141,8 milliards en avril 2016, soit une baisse de 9,2%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,58% contre une réalisation de 4,57% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a baissé de 9,7% pour s'établir à 52,7 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,02%, en hausse de 0,01 point de base par rapport aux réalisations du mois précédent.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

• AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



• AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA !**

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Contraints par le chômage

Les hommes qui exercent des métiers dits de femme

Dans la société togolaise, exercer un métier traditionnellement reconnu comme activité féminine semble humiliant pour beaucoup d'hommes. Toutefois, la hausse du taux de chômage ne laisse pas de choix à beaucoup d'entre eux

Etonam Sossou

«Julien pose ongles» est une enseignante bien connue des jeunes filles du quartier Avédji et de ses environs. Cette structure s'est bâtie une réputation dans le domaine de la pose des ongles artificiels : pour preuve, les clientes affluent ici dès l'ouverture des portes. Dans cette «onglerie», pas d'employées femmes : rien que des hommes dont l'âge tourne entre 25 et 30 ans, si l'on s'en tient à leur apparence physique. A l'intonation de leurs voix, on comprend vite qu'ils viennent du même village. L'activité quotidienne de ces jeunes hommes est d'effectuer des manucures et pédicures ainsi

que de poser des ongles artificiels aux femmes. Ni Juliens ni ses employés ne veulent pourtant s'exprimer sur les motivations ayant entraîné leur choix pour cette activité. Ils ne souhaitent pas non plus être filmés. Toutefois, en collectant des informations auprès de voisins et de quelques clientes, on apprendra qu'après s'être essayé à plusieurs petits boulots, Julien est «tombé par hasard» dans cette activité. Voyant que le domaine était porteur, il a tôt fait d'initier quelques uns de ses frères.

Plusieurs kilomètres plus loin, c'est au quartier Gbomamé que l'on retrouve Koujo. Il s'agit d'un monsieur d'environ 40 ans qui frit des beignets au bord de la route

comme beaucoup de femmes le font. Assis sur un tabouret, il s'es-suie de temps en temps les yeux qui larmoient sous les effets conjugués de la fumée et du vent. A coté de lui, se trouve une marmite de pâte à frire qu'il manipule avec dextérité. En plus des beignets, il propose de labouillie à ses clients. Ici, comme à Avédji, il ne souhaite pas être filmé. Il accepte tout de même de lever un pan de voile sur le choix de cette activité.

Entre deux commandes, Koujo lâche de temps en temps des bribes de phrases. On apprend alors qu'il frit des beignets depuis 5 ans environ. C'est à la suite d'un chômage prolongé qu'il se fait initier à ce métier par l'une



de ses tantes chez qui il avait coutume de manger des beignets. Il reconnaît ne pas être fier d'exercer cette activité mais continue, sous la pression des charges sociales et faute de mieux. La vue d'un homme qui tourne une patte, la coupe, la fait frire, lave les gobelets pour servir les clients est suffisamment rare pour susciter la curiosité des populations. « Au début, la plupart des gens venaient ici par curiosité. Les gens s'asseyaient pour voir comment je fris les beignets et beaucoup achetaient seulement pour voir

si les beignets d'un homme pouvaient être aussi bons que ceux d'une femme » raconte Koujo.

D'autres hommes se sont spécialisés dans la coiffure pour femmes. Dans certains salons de coiffure, il n'est pas étonnant de voir des hommes faire des shampoings, poser des bigoudis, faire des nattes et même tresser des tresses. Ces hommes ont vite ravalé leur fierté lorsqu'ils se sont rendus compte que les femmes dépensent beaucoup d'argent pour leur beauté. C'est ainsi qu'ils se sont lancés dans la coiffure. L'activité

dure depuis et l'entreprise ne cesse de s'accroître. « Je suis cliente ici depuis 5 ans. Lorsque je venais au début, ce salon n'avait pas autant de matériels. Je constate que le nombre de casque à vapeur a augmenté, le matériel de manucure est lui aussi plus sophistiqué. Eux-mêmes ont beaucoup changé. Rien qu'à voir les marques de leur téléphone portable ou les griffes des vêtements qu'ils portent, on sent que leur business marche » déclare Odile, une cliente venue faire un soin de visage, dans un salon de coiffure dirigé par un homme.

L'incursion des hommes dans des activités « masculinement non conventionnelles » a gagné tous les secteurs d'activité. A l'observation, les hommes s'insèrent plus facilement dans des métiers dits féminins que les femmes dans des métiers dits masculins. On a encore en mémoire, le souvenir de cette jeune dame qui exerçait le métier de chauffeur de taxi à Lomé.

Education

Les élèves et étudiants s'intéressent peu au français

Les élèves et étudiants ne savent plus ni écrire, ni parler correctement le français, pourtant langue officielle du Togo. Professeurs moins exigeants et parfois moins compétents, contraintes quotidiennes prioritaires, manque de livres, usage du texto, attirance pour l'anglais ou les autres langues... Tout concourt à les désintéresser de cette langue.

«C'est curieux... Je pensais qu'il y aurait tant de monde qu'on n'aurait même pas la place de poser le pied. Visiblement la lecture n'intéresse plus beaucoup de gens au Togo», lance un professeur de français venu assister à un festival des livres organisé à Lomé, sur le campus universitaire. Un exemple révélateur de la régression de l'intérêt pour la langue française, surtout chez les jeunes, élèves et étudiants. Depuis plus de dix ans, les intellectuels dénoncent ce problème et constatent que les jeunes ne parlent ni n'écrivent en bon français comme auparavant. Les professeurs d'université déplorent ce faible niveau des étudiants. « Ils sont vraiment nuls en français, pour la plupart ils s'expriment difficilement et l'écrit est lamentable », se plaint un assistant à l'Université de Lomé. Pourtant, le français est la langue officielle, utilisée dans l'administration depuis l'époque coloniale.

Pour de nombreux togolais, les jeunes sont, en fait, les victimes d'un mauvais système éducatif et de la situation que traverse le pays ces dernières décennies. « Que voulez vous avoir des étudiants ? C'est l'école primaire et secondaire qui est la base de l'éducation. Or, depuis environ 20 ans, les enseignants ne sont plus motivés. Certains sont pris en charge par les parents qui paient la prime. Les écoles n'ont plus de bibliothèques et les activités culturelles et littéraires n'existent plus comme auparavant. C'est clair que le niveau baisse », ex-

plique Jeff Sodji, un acteur de développement. « Moi j'ai fait le littéraire en 1975 ; à notre époque nous avions un laboratoire pour apprendre le français, serappelle Joseph Awoutey, la soixantaine, professeur de français. Actuellement, mon fils fait les mêmes études dans cette même école, mais la salle n'existe plus. Comment sera-t-il aussi bon en français que moi ? Si on veut sauver la nouvelle génération, il faut tout revoir »

D'autres priorités

La lecture est aussi un des outils indispensables à l'apprentissage de la langue. Fort malheureusement, les jeunes en ont perdu le goût et les livres sont devenus rares. Et les professeurs de français ne sont plus aussi exigeants. « A l'époque, on obligeait les élèves à lire un roman qui était ensuite présenté en classe. Main-

tenant, on ne le fait plus. Tout simplement parce qu'il manque énormément de soutien financier et les élèves cherchent de quoi se payer les études ou se nourrir. Alors si vous obligez à un élève qui n'a pas à manger à lire un roman, il va s'en foutre », explique Martin, étudiant à l'Université de Lomé et déjà professeur dans une école privée.

Les distractions qui attirent les jeunes aggravent la situation s'inquiètent les professeurs de français. En effet, ce sont les musiques et les films en éwé, qui viennent d'Affao, qui ont leur préférence, car ils parlent de réalités qui leur sont proches. S'y ajoute enfin l'utilisation du texto qui achève de faire perdre aux jeunes le peu d'orthographe qu'ils ont appris. A force d'écrire en phonétique, ils ne savent plus rédiger.



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 395 DE LOTO KADOO DU 15 Juillet 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 22 Juillet 2016, au 396^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué sans bonus.

Lors du précédent tirage, c'est essentiellement à LOMÉ qu'il a été recensé des gagnants de gros lots. A l'intérieur du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont le bonheur des parieurs.

Dans la capitale, il a été recensé, un lot de 500.000F CFA et deux lots de 750.000F CFA sur les points de vente 60347, 6215 et 6766

Deux chances de gagner s'offrent à toi cette année avec les tickets de la TCE 2016.

-1^{ère} chance: (Au grattage) tu peux gagner des lots en espèces allant de 200F à 500.000F CFA, des tickets remboursables et un voyage touristique en Côte d'Ivoire.

-2^e chance (Au Tirage) garde la partie détachable de ton ticket et attend le grand tirage pour savoir si tu as gagné l'un des gros lots allant de 1.000.000F à 10.000.000F CFA.

N'oublie pas cette année tous les tickets participent au grand tirage régional qui aura lieu le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro.

Avec la TCE 2016, tu as deux fois plus de chances de gagner!

La remise des lots à LOMÉ se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°396 de Loto Kadoo du vendredi 22 Juillet 2016

Numéro de base

15 37 84 66 71



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE
pour TOUS
BAISSE
pour Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes